

A Saint-Langis, le combat du maire pour sauver l'école

Le projet de carte scolaire dans l'Orne comprend la fermeture d'une classe à Saint-Langis-lès-Mortagne, pour la prochaine rentrée. Le maire, combatif, fait tout pour éviter ce scénario.

Saint-Langis-lès-Mortagne. Le 11 mars 2021, la directrice académique de l'Education nationale de l'Orne a dévoilé la liste des fermetures et ouvertures de classes pour la rentrée de septembre.

Dans la circonscription de Mortagne-au-Perche, un retrait est notamment prévu à l'école de Saint-Langis-lès-Mortagne.

L'école en danger

Dans la commune de 900 habitants, cette suppression de classe pourrait sceller le sort de l'école élémentaire. « **Nous n'avons que deux classes. S'il n'en reste qu'une à la rentrée de septembre 2021, cela voudra dire que tous les niveaux, du CP au CM2, seront réunis en un seul et même groupe** », explique le maire, Bernard Surcin. Un scénario qui fera fuir les parents, et que les élus refusent de voir se concrétiser.

Aussi, depuis que le projet de carte scolaire a été dévoilé, le maire a entamé un vrai combat pour sauver la classe, et en filigrane, l'école.

« **Si nous avons moins de 25 élèves inscrits pour l'année prochaine, nous fermons. Si nous sommes au-dessus de cette jauge, la directrice académique nous a promis de revoir sa copie** », rapporte Bernard Surcin. Une promesse à laquelle s'accroche le maire, qui désormais « **bat la campagne** », à la pêche aux inscriptions.

Des arguments qui plaisent

Et ça fonctionne. « **Nous aurons au moins 33 inscrits, pour la prochaine rentrée** », se réjouit Bernard Surcin. Un chiffre qui pourrait encore grimper, et ainsi largement devancer les effectifs de cette année (26 élèves sont actuellement scolarisés à Saint-Langis).

Le secret de l'édile ? « **Simplement présenter les atouts de l'école** », répond celui qui fait valoir, notamment, un projet de service de garderie élargi. « **Nous pourrions proposer des horaires qui vont au-delà de ceux appliqués sur le territoire de la Communauté**

de communes du Pays de Mortagne, afin d'arranger les parents », avance Bernard Surcin.

Auprès des familles rencontrées, le maire a également vanté les mérites de la cantine, où l'on sert « **du bio** » à « **moins cher qu'ailleurs** » : « **Nous ne sommes pas dans un système de restauration collective. Notre cantinière cuisine des produits frais de saison, à des coûts très accessibles.** »

Autre « plus », le ramassage scolaire. « **La commune dispose de son propre minibus. Nous allons chercher et ramenons les enfants devant leur porte** », détaille l'élu.

Quid de l'enseignement ?

Des arguments qui ont su séduire « **six à sept familles, et peut-être plus...** » Ces futurs inscrits se sont aussi laissé tenter par une école à la taille familiale. « **N'avoir que deux classes n'est pas handicapant. Au contraire, dans une petite structure comme celle-ci, les enfants sont suivis de près. Ils ont d'ailleurs tous un très bon niveau en entrant au collège.** »

Ce dernier argument, Bernard Surcin y tient. « **On m'a laissé entendre que l'enseignement n'était pas de bonne qualité à Saint-Langis. C'est faux. Nous avons deux enseignants excellents !** »

Le mélange des niveaux (une classe de CP, CE1, CE2 ; une classe de CM1 CM2) n'est-il pas problématique ? « **Non, les grands tirent les plus jeunes vers le haut.** »

Parce qu'il ne veut pas voir l'école historique de la commune fermer ses portes, l'édile ne ménage pas ses efforts, et regrette que « **certains Langissois ne jouent pas le jeu en scolarisant, soi-disant pour des questions de garde, leur enfant à Mortagne, c'est-à-dire à 800 mètres de Saint-Langis** ».

Et de prévenir : « **Il ne faudra pas se plaindre à la mairie, si l'école finit par disparaître.** »

En attendant le verdict de la directrice académique, attendu en juin prochain, la municipalité a décidé de distinguer les parents d'élèves ayant opté pour l'école communale : « **Les arbres de Noël, les oeufs de Pâques et autres cadeaux ne seront désormais destinés qu'aux enfants scolarisés à Saint-Langis-lès-Mortagne.** »

Pas d'inscription pas de chocolat, donc.

Émilie JOUVIN



Le maire se bat pour conserver les deux classes dans l'école de la commune (illustration, ©Flickr).